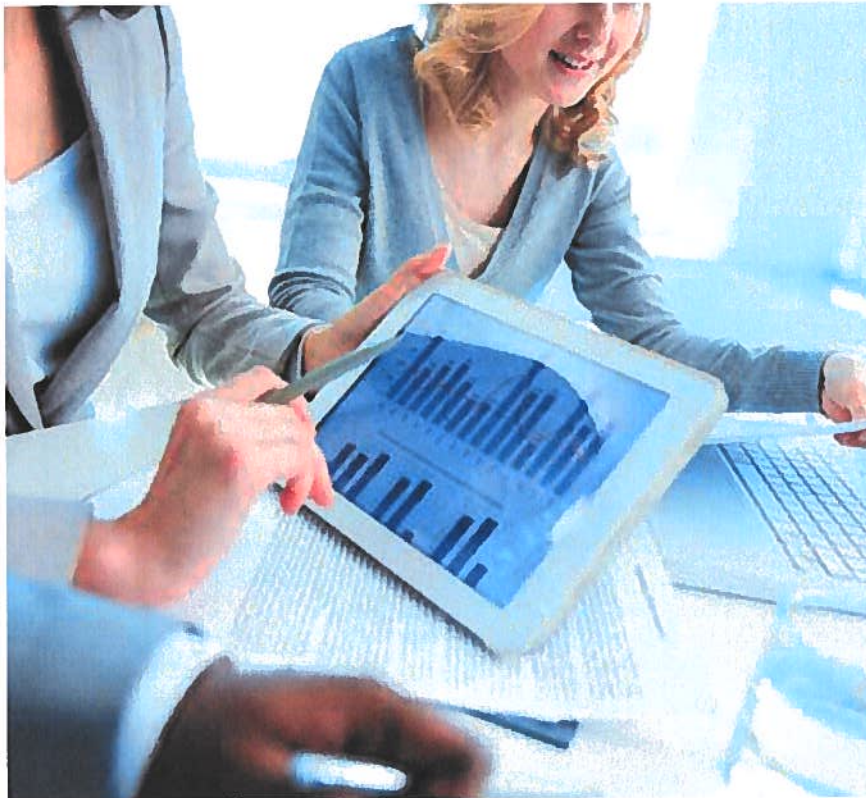


Les principaux indicateurs financiers de l'année 2018



Si le délai de paiement des fournisseurs dans le secteur du transport est globalement en phase avec la moyenne belge, tous secteurs confondus (47 jours vs 42), le secteur souffre par contre d'un délai de paiement des clients bien supérieur à la moyenne belge (près de 60 jours vs 41).

En conclusion et en moyenne, entre 2017 et 2018, les transporteurs ont connu **une évolution globalement favorable de leurs indicateurs de rentabilité** (marge nette sur ventes, rentabilité des fonds propres et rentabilité de l'actif total) et une stabilisation de leurs indicateurs de solvabilité et de liquidité, en phase avec les moyennes belges (tous secteurs confondus).

De manière générale, le secteur du transport bénéficie d'une **demande croissante**, mais souffre d'une **pénurie de chauffeurs** (le nombre de postes vacants a atteint son plus haut niveau depuis le pic de 2008), d'une **congestion croissante** et de la **hausse des prix du carburant** (ne pouvant être totalement répercutée chez les clients).

Les **principaux défis** actuels du secteur du transport sont les suivants :

1. Indicateurs de rentabilité

Les ratios de rentabilité du secteur du transport sont globalement en hausse depuis 2010, à l'exception de l'année 2017 qui a connu une rentabilité moindre. En 2018, 3 ratios sur 4 sont même plus favorables que les moyennes belges.

- La « **marge nette sur ventes** » (soit le rapport entre le résultat net et le chiffre d'affaires) s'établit à 3,1 % (contre 2,9 % en 2017 et 3,3 % pour la moyenne des autres secteurs en 2018).
- 26 % des entreprises présentent un « **résultat d'exploitation** » (soit le résultat avant éléments financiers, exceptionnels et impôts) négatif.

2. Indicateurs de solvabilité

En 2018, le ratio de solvabilité (càd le rapport entre les fonds propres et le total des actifs de l'entreprise) du secteur du transport se stabilise à 36%, et est globalement en phase avec la moyenne belge (37%).

- 11% des entreprises affichent des « **fonds propres** » négatifs (càd que les dettes de ces entreprises excèdent leurs actifs).

3. Indicateurs de liquidité

Après une croissance continue entre 2010 et 2016, la liquidité des transporteurs se **stabilise**. Celle-ci est principalement impactée par le délai de paiement des clients et des fournisseurs.

- une bonne **maîtrise des coûts et de la productivité**,
- le **recrutement de personnel**,
- l'**automatisation**,
- le **respect des normes environnementales** (notamment européennes).

Les ratios financiers

sous la loupe

Les ratios financiers constituent la technique d'analyse financière par excellence. Ils permettent en effet, d'une part, d'apprécier la situation financière d'une entreprise, et, d'autre part, ils permettent au chef d'entreprise de mieux préparer ses décisions ou, à tout le moins, de mieux visualiser l'impact de celles-ci sur la santé financière de sa société.

Les ratios financiers sont un rapport entre des rubriques clés des comptes annuels, et visent à mettre en évidence certains phénomènes qui n'apparaissent pas clairement à la simple lecture de ces comptes.

L'analyse de ces ratios doit idéalement s'effectuer à la fois dans le temps, sur une période de quelques mois à 5 ans maximum, et dans l'espace, en comparant les ratios de l'entreprise à ceux du secteur dans lequel elle est active.

Il existe un grand nombre de ratios, mais seuls une quinzaine d'entre eux sont fréquemment utilisés. Quels que soient les ratios retenus, il est courant de les regrouper dans les familles suivantes :

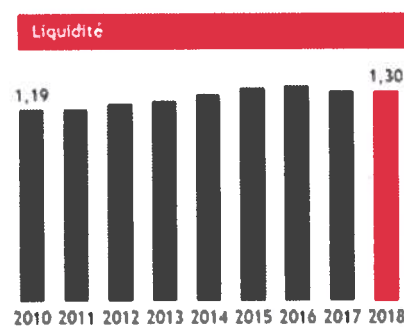
- liquidité : la liquidité concerne la capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements à court terme ;
- solvabilité : elle présente quant à elle la capacité de l'entreprise à faire face à l'ensemble de ses engagements financiers, et donc à soutenir son activité sur le long terme ;
- rentabilité : la rentabilité mesure la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices.

Dans cet article, seuls 5 ratios sont

présentés. Pertinents, couvrant les 3 familles thématiques usuelles listées ci-dessus, simples à calculer et à interpréter, ce sont ceux que nous recommanderions si les chefs d'entreprise ne devaient en retenir que quelques-uns.

1. Liquidité au sens large

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes échéant dans l'année, avec ses actifs dits « circulants » (stocks, créances commerciales, comptes bancaires...), a priori convertibles en cash endéans les 12 mois. À une date donnée, un ratio supérieur à 1 signifie donc que l'entreprise devrait pouvoir faire face à ses engagements à court terme, sans avoir par exemple à vendre ses actifs opérationnels (bâtiment, équipements...).

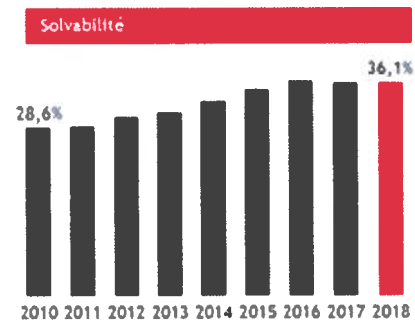


Après une croissance continue entre 2010 et 2016, la liquidité des transporteurs se maintient à 1,30 depuis 2017, grâce à une stabilisation du délai de paiement des clients (59 jours en 2018, vs 60 jours l'année précédente) et du délai de paiement des fournisseurs (47 jours). Les transporteurs souffrent toujours d'un délai de paiement des clients supérieur de

plus de 40% à la moyenne belge, tous secteurs confondus (59 jours vs 41 jours).

2. Degré d'indépendance financière (%)

Le degré d'indépendance financière (également appelé ratio de solvabilité) indique dans quelle mesure l'entreprise est financée par ses actionnaires. Un ratio élevé montre aux créanciers, et aux investisseurs potentiels, que les actionnaires ont confiance en leur société.



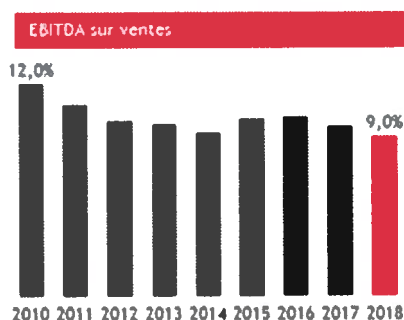
En 2018, la solvabilité du secteur du transport se stabilise à 36%, et reste légèrement inférieure à la moyenne belge (37%).

Une entreprise sur 9 présente des fonds propres négatifs (contre une entreprise sur 8 en moyenne en Belgique) ; les créanciers de ces sociétés courent le risque qu'en cas de liquidation ou de faillite, la société ne puisse faire face au remboursement de leur créance.

3. EBITDA sur ventes (%)

L'EBITDA (Earnings Before Interests, Taxes and Depreciation), n'est autre

que le résultat d'exploitation de l'entreprise, avant déduction des amortissements. Ce ratio de rentabilité mesure l'efficacité de l'exploitation courante de l'entreprise ; un pourcentage élevé témoigne d'une bonne efficacité commerciale et opérationnelle. L'abstraction des amortissements permet d'éliminer l'impact de la politique comptable en la matière ainsi que du cycle d'investissement.

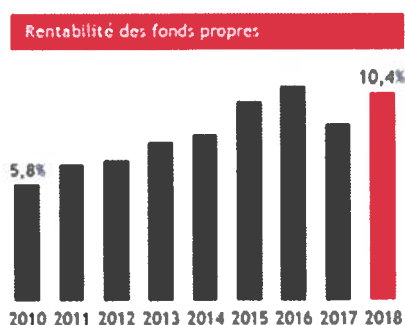


La marge EBITDA du secteur du transport, ayant atteint 12% en 2010, connaît en 2018 (9%) son plus bas niveau depuis lors. Elle reste néanmoins supérieure à la moyenne belge, tous secteurs confondus (8%).

4. Rentabilité des fonds propres (%)

Du point de vue de l'actionnaire, la rentabilité des fonds propres est importante, car elle constitue la mesure finale de la rentabilité de sa « mise », après déduction des charges d'intérêts et des impôts. En d'autres mots, ce ratio mesure le rendement généré par chaque euro investi par l'actionnaire dans sa société.

De manière générale, un ratio élevé témoigne d'une bonne rentabilité.



Dans le secteur du transport, après une année 2017 en recul, la rentabilité sur fonds investis revient, en 2018 (10,4%), à la moyenne des années 2015-2016 et excède toujours la moyenne belge, tous secteurs confondus (8,7%).

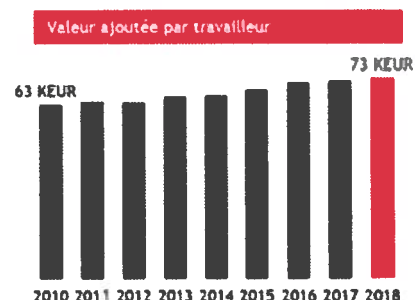
Rappelons qu'un ratio élevé peut également signifier, dans certains cas, une relative faiblesse des fonds propres.

5. Valeur ajoutée par travailleur (EUR)

Ce ratio est une mesure fréquemment utilisée pour établir la productivité au sein de l'entreprise. C'est un ratio de performance, mais aussi d'efficacité et de rentabilité brute.

La valeur ajoutée par travailleur dans le secteur du transport est en constante augmentation depuis 2010 (63.000 EUR), et atteint son plus haut niveau en 2018 (73.000 EUR). Elle reste supérieure à la moyenne belge,

qui suit la même évolution.



Conclusion

Il convient de remarquer que le calcul des ratios financiers ne constitue pas une fin en soi. Ils ne deviendront un véritable outil de gestion et d'aide à la prise à la décision que s'ils sont correctement interprétés, et si, sur base d'objectifs préétablis, les actions correctives appropriées sont prises (qu'elles soient d'ordre opérationnel, organisationnel et/ou comptable).

En cette période d'incertitude, prendre des mesures afin d'améliorer la liquidité, la solvabilité ou encore la rentabilité de son entreprise n'est certainement pas du luxe. En tout état de cause, nous ne pouvons que recommander aux chefs d'entreprise de consulter leur conseiller financier dans cette démarche de gestion essentielle.

*Alexandre Streef, Partner.
Virginie Meunier, Senior Manager.
BDO Corporate Finance.*

En 2018, la solvabilité du secteur du transport se stabilise. Une entreprise sur 9 présente des fonds propres négatifs.